

12 décembre 1987 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Conférence de presse de M. François Mitterrand, Président de la République, à l'issue du 14ème sommet franco-africain à Antibes, samedi 12 décembre 1987.

Voilà, nous allons commencer si vous le voulez bien.

- Comme vous le voyez, à ma droite, se trouvent M. le Président Mobutu, Président du Zaïre, doyen des chefs d'Etat présents à cette conférence, le Général Eyadema, Président du Togo qui présidait la dernière conférence au Sommet des Etats d'Afrique et de France ayant dû, il y a quelque moment, repartir. La tradition veut, en effet, que le Président du sommet précédent, le Président ou bien le représentant de l'Etat qui recevra la fois suivante, soient réunis autour du Président du moment.

- Je remercie le Président Mobutu d'avoir bien voulu m'assister et s'apprêter à répondre, s'il le faut, aux questions qui seront posées, et si M. le ministre des affaires étrangères du Maroc `M. Filati` se trouve ici même, c'est parce que la conférence vient de choisir le Maroc comme lieu où se tiendra la XVème conférence des Etats d'Afrique et de France en 1988.

- Voilà, les présentations sont faites, nous nous tenons maintenant à votre disposition. S'il faut un propos liminaire, il sera bref.

- Cela fait déjà 48 heures que vous êtes ici, nous aussi, vous avez eu l'occasion de rencontrer de très nombreuses délégations, vous savez que la -nature même de ces conférences au sommet tient aux conversations particulières, aux échanges de vues entre délégations. C'est pourquoi sont facilitées au maximum possible les rencontres de ce type, les réunions plénières étant faites pour débattre les sujets généraux ou bien, lorsque des problèmes aigus se présentent, à fin de pouvoir en informer l'ensemble des délégations.

- Vous avez pris part à la séance d'ouverture, c'est là qu'ont été abordés ou traités les problèmes d'ensemble se rattachant à notre seul ordre du jour qui était de donner priorité aux problèmes économiques autour du cours des matières premières. Les trois exposés du Président Mobutu, du Président Eyadema et de moi-même sont dans vos mains. Vous pouvez les analyser et en tirer les conséquences que vous souhaiterez. Quant à la multitude foisonnante des rencontres qui se sont déroulées hors de votre vue, elles ont naturellement tourné autour du même problème, mais sous des aspects plus spécifiques, essayant d'ajouter les mille et une face des relations bilatérales.

- Je crois que maintenant le moment est venu pour vous de poser les questions. Nous y répondrons selon la -nature des questions posées et à qui elles s'adresseront. La presse, je dois le dire, a assuré une couverture importante à cette XIVème conférence. Je souhaite l'en remercier d'autant plus que contrairement à beaucoup d'autres conférences, congrès, sommets, un peu figés dans des structures fermées, la -nature tout à fait mobile et souple de ce type de conférence nous a permis également déjà de rencontrer nombre d'entre vous et de pouvoir avancer certaines conversations. Mais enfin, il reste certainement des questions qui attendent réponse, c'est à vous de les poser, mesdames et messieurs.\

LE PRESIDENT.- Ayez l'obligeance de préciser au nom de quel organe de presse vous vous exprimez et nous pourrons passer comme cela la demi-heure qui vient à tenter de vous informer mieux et plus complètement. Qui désire parler maintenant ?

- QUESTION.- Monsieur le Président quelle est la position de la France sur la demande africaine de conférence internationale sur la dette de l'Afrique qui a été redemandée par l'OUA récemment et que le Président Mobutu a...

LE PRESIDENT.- Nous sommes d'accord sur l'ensemble des propositions de l'OUA quand aux

- LE PRESIDENT.- NOUS SOMMES D'ACCORD SUR L'ENSEMBLE DES PROPOSITIONS DE L'OUA QUAND AUX DIRECTIONS CHOISIES ET NOUS DEMANDONS SIMPLEMENT A DISCUTER POUR FIXER LA POSITION DE LA FRANCE SUR LES PROCEDURES, LES DELAIS OU LES PRECISIONS CONCRETES. PAR EXEMPLE ON NOUS DIT : "IL FAUT QUE LE PAIEMENT DE LA DETTE S'ETALE SUR UN DEMI-SIECLE". CELA SE DISCUTE. QUANT AUX METHODES UTILES POUR ABORDER CE TYPE DE DEBAT EXTRÊMEMENT COMPLEXE, NOUS NE VOULONS PAS, LA FRANCE NE VEUT PAS S'ENFERMER DANS UNE PROCEDURE PRE-ETABLIE. ELLE CONSIDERE QUE LES DEUX METHODES SONT BONNES PARCE QU'ELLES SONT COMPLEMENTAIRES. C'EST LA FRANCE QUI A PRIS L'INITIATIVE D'UN FONDS SPECIAL POUR L'AFRIQUE. C'EST ELLE QUI A PRIS L'INITIATIVE D'UN DEBAT SPECIFIQUE POUR L'AFRIQUE A L'ASSEMBLEE DES NATIONS UNIES. CE N'EST DONC PAS ELLE QUI POURRAIT ETRE HOSTILE A UNE CONFERENCE QUI PERMETTRAIT D'EXAMINER EN BLOC L'ENSEMBLE DU PROBLEME DE LA DETTE DU CONTINENT AFRICAIN. DONC, C'EST EN CE SENS QUE JE PEUX DIRE QUE NOUS SOMMES D'ACCORD AVEC L'OUA. QUANT AU RESTE, CELA PEUT ETRE UNE INFINITE DE MESURES DANS LES DELAIS, COMME ON DIT LES DELAIS DE GRACE, DANS LES MODALITES DE PAIEMENT ETC.. L'EVENAIL DE CES MOYENS DE REGLEMENT NE DOIT PAS ETRE FERME A L'AVANCE. DONC, SONT COMPLEMENTAIRES L'EXAMEN GENERAL QUE L'OUA DEMANDE, AUQUEL LA FRANCE EST PRETE A PARTICIPER ET L'EXAMEN PARTICULIER, ETAT PAR ETAT, QUI DE TOUTE MANIERE SERA NECESSAIRE. CAR APRES TOUT, SEUL CHAQUE ETAT PEUT ENGAGER SA SOUVERAINETE SUR DES MESURES QUI SE TRADUIRONT PAR DES CONVENTIONS INTERNATIONALES. NOUS AVONS QUAND MEME CONSTATE QUE L'ENSEMBLE DES PROPOSITIONS DE L'OUA, SOUS BENEFICE D'ANALYSE ET DE TRADUCTION PROPRES A LA FRANCE, S'ETAIT ENGAGE SUR DES VOIES QUI NOUS PARAISSENT PARFAITEMENT ACCEPTABLES.\

QUESTION.- Monsieur le Président, permettez-moi de vous poser une question quelque peu métaphorique, l'Afrique ressemble plutôt à une jeune personne à qui on a donné sa liberté, son indépendance, mais qui reste néanmoins accrochée à Maman la France pour vivre et se défendre. Alors sommet franco-africain peut-être, il semble aussi qu'on puisse l'appeler sommet franco-français quand on connaît l'état de dépendance de l'Afrique à l'égard de la France. Alors ma question : quand sera-t-il question dans les sommets qui réunissent Français et Africains, de donner à l'Afrique les moyens réels de son émancipation, en d'autres termes, quand assisterons-nous à un véritable sommet franco-africain ?

- LE PRESIDENT.- Madame, si vous vous êtes trompé d'adresse en venant ici, je n'en suis pas responsable. Ayez l'obligeance de noter l'endroit où se déroulent les débats franco-français et je pourrais vous en indiquer. Mais il s'agit d'un débat franco-africain. Aucune des trente-sept délégations autres que celle de la France n'a eu le sentiment de manquer à sa dignité, ni à ses devoirs de souveraineté à l'égard de son peuple. Votre propos est beaucoup plus - comment dirai-je - critique, pour employer un terme extrêmement modéré, à l'égard de nos amis africains qu'à l'égard de la France. Les liens coloniaux ont été rompus à des périodes historiques que vous devez connaître si vous vous intéressez à ces sujets. Qu'il y ait eu par la suite, c'était dans l'ordre des choses, en raison du temps vécu à l'époque coloniale, des tendances que l'on pourrait appeler para-coloniales, surtout dans les relations économiques, c'est évident. Mais la France a veillé vraiment et ce reproche ne lui est jamais fait. A aucun moment je n'ai entendu une seule fois, un seul délégué adopter le thème dont vous vous êtes fait l'interprète. A aucun moment, ni dans les propos tenus, ni dans leur signification profonde. Je peux donc vous dire qu'à l'heure qu'il est - déjà depuis de nombreuses années - il n'y a pas de relations de type colonial. S'adresse à la France qui veut ! La France apporte l'aide qu'elle peut. C'est l'aide la plus importante au monde. J'ai dit qu'en 86, l'an dernier, dernière année de référence, la France avait apporté à l'Afrique Sub-Saharienne trois fois plus que des pays comme la Grande-Bretagne ou le Canada, qui semblent ne pas avoir, du moins par votre bouche, de complexe colonial. Deux fois plus que les Etats-Unis d'Amérique, encore est-ce un calcul faussé par le fait qu'interviennent en ce calcul des éléments qui ne sont pas proprement de l'aide telle que nous la comprenons puisque s'y ajoutent des aides alimentaires qui, elles, ont un aspect naturellement exceptionnel.

- Bon alors, vous avez développé une thèse, libre à vous, vous l'avez développée sur un ton qui aurait, après tout légitimement pu me blesser. Quand assisterez-vous à une réunion franco-africaine ? Comme vous ne vous en êtes pas aperçu, je pense que la prochaine fois, vous feriez bien d'aller dans des endroits où vous vous sentirez plus à l'aise.\

QUESTION.- (AP) Pouvez-vous nous expliquer, monsieur le Président, et peut-être vous,

monsieur le ministre, les raisons qui ont conduit la conférence à choisir le Maroc pour le sommet de l'année prochaine ?

- LE PRESIDENT.- Qu'est-ce que je peux vous expliquer là-dessus. Le Maroc va faire entendre son opinion. Mais figurez-vous que vous devez bien avoir dans l'esprit de quelle façon cela se passe. Le Président de séance, en l'occurrence moi, fait connaître aux délégations : eh bien ! l'année prochaine il faudra aller quelque part, en raison du rythme que nous avons obtenu, ce sera en Afrique. La France, c'est une question disons de discrétion, de discrétion franco-africaine, n'intervient pas dans ce choix lorsqu'il s'agit de l'Afrique. Un an sur deux, c'est en France, c'est la moindre des choses que ce soient les Africains qui désignent vraiment, tout à fait en dehors de toute autre intervention, le choix qui les concerne. Bon, alors, quels sont les pays qui font acte de candidature ? Et le Maroc a fait connaître en premier son souhait de voir la conférence se tenir en 1988 chez lui. Il a eu un ou deux pays qui ont dit : moi j'aimerais bien un peu plus tard, mais je ne suis pas prêt. Il n'y a pas eu de compétition. La plupart des pays qui sont intervenus dans ce sens ont dit qu'ils étaient heureux d'aller au Maroc. Qu'est-ce que vous voulez que je vous dise ? J'ai posé la question une fois, deux fois, trois fois et finalement dans une acceptation unanime puisqu'il n'y a pas eu d'avis contraire, le Maroc a été choisi. Voilà l'explication, madame, mais je laisse M. le ministre des affaires étrangères du Maroc s'exprimer à son tour.

- M. LE MINISTRE.- Merci monsieur le Président. Vous savez la raison essentielle pour laquelle le Maroc a présenté sa candidature, c'est qu'il est depuis plusieurs années membre à part entière de ce forum des chefs d'Etat d'Afrique et de France : il s'est toujours considéré comme faisant partie de ce forum d'une façon dynamique et continue. Par conséquent le tour étant en 1988 à l'Afrique d'organiser le sommet, le Maroc a estimé qu'il était de son devoir de présenter sa candidature. D'abord parce que c'est un pays africain et c'est un pays dont la tradition africaine est reconnue de tout le monde, tradition qui remonte à l'Histoire et par conséquent sur une terre comme la terre marocaine, il peut certainement y avoir une symbiose entre les positions du Maroc, de l'ensemble des pays africains et de la France. Ceci pour deux raisons : d'abord parce que le Maroc entretient des relations privilégiées avec la France de tous temps, ensuite parce que le Maroc se trouve dans une partie de l'Afrique qui n'est pas l'Afrique sub-saharienne mais l'Afrique du Nord qui a des relations non seulement avec l'Afrique très intimes mais aussi avec la France et avec l'Europe. Par conséquent, nous estimons que c'est une complémentarité heureuse qui permettra de donner, nous l'espérons, un dynamisme nouveau à cette coopération entre les Etats africains et la France. Voilà la raison essentielle.

- LE PRESIDENT.- Je vous remercie. Enfin, c'est acquis. Rendez-vous a été pris au Maroc l'an prochain.\

QUESTION.- Monsieur le Président certaines des personnalités françaises et africaines ont employé la formule de sommet faible, difficile, sommet plein de blocages. Est-ce que vous partagez ce sentiment ?

- LE PRESIDENT.- Ecoutez, moi je ne m'en suis pas aperçu. C'était peut-être un réflexe d'amabilité pour ménager l'un ou l'autre. Non, moi je ne m'en suis pas aperçu. Sommet faible, pourquoi faible ? Tendus ? Pas du tout alors ! D'ailleurs si cela avait été tendu, je n'aurais pas été faible. En général, c'est quand c'est tendu qu'aussitôt une densité extrême apparaît et me stimule. Donc, les deux termes sont plutôt contradictoires en la circonstance.

- Non, il n'y avait pas, pour répondre au sentiment qui vous a été exprimé, il n'y a pas eu de débat difficile. D'une part, l'ensemble des Etats d'Afrique traverse une crise extrêmement dure pour eux pour des raisons que nous avons déjà exposées et en particulier le désordre monétaire, d'échange, le prix des matières premières. Ne recommençons pas ce qui a déjà été dit. L'ensemble de ces pays traverse une période extrêmement difficile dans des conditions différentes selon la qualité de sa production, mais au total tous participent de la même angoisse, la même anxiété et ils trouvent en face d'eux un pays, la France, qui fait partie des grands pays industriels, qui prend part au sommet annuel des sept grands pays industrialisés, qui, bien qu'il subisse la crise lui aussi, vit donc dans des conditions très différentes et auquel ils s'adressent. Plusieurs chefs d'Etat se sont fait les interprètes de cette démarche. J'ai dû répondre à leur

question : "Nous considérons la France dans ces conférences-là, et puis quelques autres, comme notre porte-parole", ce qui serait une charge extrêmement lourde et il faut que chacun garde ses responsabilités à soi, mais cela à partir d'un sentiment qui montre bien qu'il n'y avait pas de tension. J'ai répondu assurément que chaque fois que nous serions en mesure de nous considérer comme les porte-paroles du continent africain, comme nous l'avons été pour le Fonds spécial, eh bien nous le ferons ! Et cependant, nous sommes, nous, un Etat créancier. Cela veut dire tout simplement que les Etats africains ici rassemblés ont de l'amitié mais aussi de l'estime pour la France. Ils considèrent que c'est le pays qui peut le mieux comprendre leurs problèmes et qui intervient avec ses moyens même s'ils ne sont pas suffisants. Le besoin s'accroît, la crise dure, la France ne peut pas se substituer à l'ensemble des aides qui manquent, mais pour sa part elle accroît son aide en dépit de toutes ses obligations et des secousses qu'elle doit supporter.

- C'est dire que, vraiment, il n'y avait pas matière à tension. Au contraire à cohésion autour d'une démarche qui veut que la France se retrouve très naturellement dans les institutions internationales non pas comme l'interprète du continent africain, ce qui serait excessif, mais comme un ami sûr qui en tout cas parmi les grands pays industrialisés apparaît comme le plus sûr. Ce qui évidemment ne peut que nous faire considérer à nous Français avec plus grand sérieux cette lourde responsabilité £ mais, en même temps, ne peut que nous donner le sentiment que vraiment la France a réussi précisément la transition entre l'ancienne période coloniale aujourd'hui dépassée et achevée et la période d'une relation confiante entre Etats souverains. Donc, il n'y a pas de tension sur ce terrain-là. Il pourrait y avoir des tensions qui pèsent lourd sur une conférence de ce type, provenant par exemple d'un conflit non résolu.\

` Suite réponse sur les sommets franco-africains `

- Il n'y a pas eu de tension si pénible que cela dans les sommets précédents. Par exemple se posait le problème du Tchad en termes beaucoup plus aigus puisque c'était un pays pour partie occupé par une puissance étrangère. Tel n'est plus le cas. L'objectif français qui était à la fois de contribuer à la reconquête du Tchad par ses propres armées pour reconquérir son indépendance et son intégrité territoriale, son unité, cet objectif a été atteint. Et le deuxième objectif qui était de faire que la France pût apporter son aide y compris militaire sans être elle-même engagée dans une guerre, cet objectif a été atteint. Pourquoi voulez-vous qu'il y ait tension sur ce sujet ? Au contraire !

- Reste comme vous le savez pour le Tchad le problème de la bande d'Aozou qui pour la France devrait normalement se poser en terme d'arbitrage international, si toutefois bien entendu les deux pays en cause y consentent. C'est à eux d'en décider, ce n'est pas à nous. Mais d'autre part, des menaces diffuses de retour au conflit, j'ai dit diffuses qui ne se marquent pas par des concentrations de troupes frontales pouvant laisser penser que... je ne ferai pas de prévision, je dirai simplement que la France continuera tout simplement de faire ce qu'elle a fait, c'est-à-dire d'aider le Tchad à préserver son indépendance reconquise, donc pas de tension.

- Les autres problèmes comme celui de l'Afrique australe, nous sommes à l'unisson, la France condamne l'apartheid, elle a pris part à des sanctions. Elle a été l'un des membres du groupe de contact pour tenter de trouver une solution à l'application des résolutions des Nations unies sur la Namibie. Elle s'en était éloignée quand elle s'est rendu compte qu'au lieu d'accélérer cette indépendance, ces procédures la freinaient.

- Elle entretient des relations, de bonnes relations, avec l'Angola et avec le Mozambique, avec les autres pays dits "la ligne de front", donc il n'y a pas de raison d'avoir une tension particulière puisqu'au contraire on compte sur la France pour faire avancer, si cela est possible, ce type de problème.

- Les autres problèmes africains de type conflictuel, la Corne de l'Afrique ou du Sahara occidental ont été peu évoqués, ce n'était pas eux qui se trouvaient en tête des préoccupations de nos amis africains. Effectivement - il n'y a pas eu de tension et peut-être avez-vous eu le sentiment, à travers vos confrères et les personnes que vous avez rencontrées, que pour cette raison c'était moins intéressant. En effet, les relations dialectiques, le cas échéant, conflictuelles avec force arguments de part et d'autre, sont plus excitantes pour l'esprit. Chacun sait bien que les peuples heureux, ce qui est pas le cas, mais les couples heureux, en particulier, intéressent moins les

neureux, ce qui n'est pas le cas, mais les couples neureux, en particulier, intéressent moins les romanciers que les couples désaccordés. Il y a présentement une bonne harmonie entre les pays d'Afrique et la France, il n'y a donc pas de drame à raconter.

- Pour le reste, j'ai le sentiment qu'il y avait une très grande intensité dans les conversations, dans les relations humaines et politiques. Bref, le temps était bien rempli. Moi, je vous dirai que je n'ai pas trouvé un quart d'heure... et je pense que le Premier ministre, les ministres français, la plupart des chefs de délégation africains pourraient en dire autant.\

QUESTION.- L'un des participants à ce sommet, le Président Bongo du Gabon, a récemment accueilli sur son sol des personnes expulsées de France. En marge du Sommet, il s'en est largement expliqué à la presse, est-ce que vous pouvez nous donner votre sentiment sur cette affaire ?

- LE PRESIDENT.- Non, je suis là en ma qualité de Président de la XIVème conférence au sommet des Etats d'Afrique et de France, je ne suis pas là en qualité spécifique de Président de la République française, et pour satisfaire madame, première intervenante, je ne transformerai pas cette conférence de presse en débat franco-français. Donc, en effet, j'ai beaucoup vu M. le Président Bongo avec lequel j'espère bien déjeuner dans un moment, il pourra compléter mon information. En effet, il a reçu au Gabon un certain nombre de personnes expulsées récemment, essentiellement des Iraniens. S'il y a des appréciations de valeur à apporter sur cette arrivée au Gabon, c'est à lui de s'exprimer, ce n'est pas à moi. C'est un Etat qui a accepté de recevoir ces personnes expulsées.

- Quant au fond de la question, il est normal que je m'en préoccupe. Chacun sait que j'en suis préoccupé au regard de mes obligations qui relèvent de la Constitution, le droit d'asile faisant partie des principes retenus par notre Constitution de la République française et au regard de nos conventions internationales dont je suis le garant, en particulier la Convention de Genève sur les procédures qui peuvent et qui doivent être employées dans un -cadre de ce type, c'est-à-dire interruption du droit d'asile. Croyez-moi, monsieur Faucon, j'ai fait ce que je devais, mais cela étant dit, la question posée au travers de M. le Président de la République du Gabon ne peut obtenir réponse que de lui.\

QUESTION.- Si vous permettez, j'ai deux questions à vous poser. La première, vous avez insisté sur le rôle que la France pourrait jouer au nom des pays africains auprès des pays industrialisés, en terme d'avocat ou d'interprète auprès des pays industrialisés. Or quand on observe ces derniers temps ce qui se passe, les grandes décisions se passent au-dessus de la tête de la France, notamment le sommet Reagan - Gorbatchev a pu montrer que le désarmement se négociait hors de l'hexagone, et par ailleurs sur les questions boursières et autres, la France est très peu concernée. Est-ce que vous n'avez pas le sentiment, en définitive, que les pays africains en se fiant à la France risquent d'avoir un avocat dont la voix reste faible ?

- LE PRESIDENT.- Attendez, ne multiplions par les questions.. Vous vous exprimez au nom de quel organe de presse ?

- QUESTION.- (Radio internationale africaine)

- LE PRESIDENT.- Parfait, laissez-moi souffler avec cette première question... avant d'en aborder une autre.

- Si vous voulez dire que la France, que sa voix ne porte pas, libre à vous de développer cette thèse, un peu préconçue, me semble-t-il. Si vous voulez vous fier aux faits, les faits, eux, sont clairs. La France fait partie des sept pays qui se réunissent chaque année au Sommet des pays industrialisés. Pourquoi ? Parce que la France est, en gros, la 4ème ou 5ème mais 4ème au total, ce n'est pas si mal si l'on considère qu'il n'y a que 55 millions de Français au regard des grands nombres. Et puisque vous avez mêlé, curieusement le problème de la rencontre sur le désarmement entre MM. Reagan et Gorbatchev je vous signalerai que la France est la troisième puissance militaire du monde. Elle n'est pas tellement absente des problèmes internationaux et pour tous les problèmes qui touchent au développement, la France est le pays qu'on entend le plus, que les pays industrialisés ont quelque peine à suivre parce qu'ils ne veulent pas faire l'effort qu'elle fait. Ce n'est pas une preuve d'impuissance. C'est que pour parvenir à convaincre ces pays, il faut du temps et de la patience, et peut-être aussi la création d'un certain -état

d'esprit et de compréhension des véritables intérêts du monde. Moi je suis de ceux qui répètent au nom de mon pays constamment que les deux grands périls qui pèsent sur le monde, c'est d'une part la prolifération de l'arme atomique et le surarmement, et d'autre part l'absence de développement, l'écart qui s'aggrave entre les pays riches et les pays pauvres. C'est dire que sur toutes les tribunes internationales, la voix de la France se fait entendre. J'ai participé à la FAO ou à la CNUCED ou à la Conférence internationale du travail où je m'exprimais es-qualité, en tant que Président de la République française, j'ai constaté que c'est à la France que l'on rendait cet hommage comme seul orateur des grands pays industrialisés pour exprimer l'opinion des pays en difficultés dans ces grandes rencontres internationales. Je vous prie de croire qu'aux Nations unies quand le Président de la République ou le Premier ministre ou le ministre des affaires étrangères s'expriment, eh bien cela se déroule devant des assemblées très nombreuses et très passionnées et enfin, la présence ici de 38 délégations africaines est là pour le démontrer. Ces messieurs ne sont pas spécialement des spécialistes du temps perdu... ils ne viennent pas faire du tourisme à Antibes, aujourd'hui, du moins. C'est parce qu'ils trouvent qu'il y a de l'intérêt.

` Suite sur le rôle de la France dans les affaires internationales `

- Bon alors, je trouve votre question assez tendancieuse et si vous voulez plaider que la France aurait dû se trouver à la conférence du désarmement, cela s'est déjà entendu, cet argument, la France aurait dû s'y trouver mais au nom de quoi ! Ce sont les Américains et les Russes qui discutent de la liquidation d'un certain nombre de leurs armements. La France s'y trouverait si la France était décidée, dans l'état actuel de la négociation, à réduire son propre armement nucléaire, ce n'est pas le cas. Il m'est souvent arrivé de dire, si on m'avait demandé d'y être, j'aurais dit cela ne me convient pas du tout. La France pour l'instant, n'a rien à donner. Quand on voit l'extraordinaire disparité des arsenaux nucléaires, 13000, 12000 fusées pour les deux grands pays, et pour nous c'est de l'ordre de 300. Et c'est encore supérieur à ce que détient la Grande-Bretagne, c'est suffisant pour nous puisque nous sommes au-dessus du seuil de la dissuasion. Mais il n'empêche qu'avant qu'on ne s'intéresse à l'armement français, il faudrait concevoir que le désarmement fasse encore d'immenses progrès. Cela a été dit par nous à la tribune des Nations unies à quatre reprises : donc je n'improvise pas une réponse pour essayer de vous plaire. Mais en fait la France n'a pas de raison de se trouver dans une négociation qui ne doit pas concerner son propre armement, de même qu'elle a pratiquement refusé aux deux partenaires qu'ils s'intéressent à notre armement en notre absence. Bon alors, ce n'est pas par hasard que ce n'est pas une conférence générale. Il y a cinq pays, pour l'instant, qui disposent d'armes nucléaires, la Chine, la Grande-Bretagne, la France, les Etats-Unis d'Amérique et l'Union soviétique. Les trois autres pays, les trois autres que ceux qui étaient réunis à Washington n'entendent pas prendre part à ce type de débat tant que les discussions en cours sur le désarmement entre les Russes et les Américains n'auront pas accompli des pas de géant. Vous trouvez cela étonnant ? Donc, si vous pensez que la voix de la France n'est pas entendue, c'est votre affaire, vous avez parfaitement le droit de vous boucher les oreilles.

QUESTION.- Monsieur le Président, une question, elle est beaucoup plus franco-africaine. Une bonne coopération suppose une liberté de circulation des biens mais aussi des personnes. Or, l'année dernière, en septembre 86, le gouvernement français a pris des mesures tendant à restreindre l'entrée sur le territoire français d'un certain nombre de ressortissants étrangers, parmi lesquels beaucoup d'africains francophones. Aujourd'hui les raisons qui avaient été évoquées à l'époque n'en sont plus si on voit un peu ce qui est écrit dans la presse française, à savoir que l'insécurité est vaincue. Et de ce point de vue, est-ce que vous avez abordé cette question de la suppression des visas d'entrée sur le territoire français des ressortissants africains ? Sinon, est-ce que vous ne pensez pas que le moment est venu de réviser la position qui gêne quelque peu la circulation libre et fluide des personnes et des biens ?

- LE PRESIDENT.- Cette question est beaucoup plus agréable à entendre parce que je vois qu'en dépit de l'opinion que vous avez de la France, vous avez quand même envie de venir chez elle. La décision qui a été prise l'an dernier était consécutive à une rafale d'attentats terribles, vous le savez bien, qui ont eu lieu notamment à Paris. Bon alors, dans un premier mouvement d'auto-

défense, il était bien normal que la France décide de réduire, non pas la liberté de circulation en France, mais la liberté sans condition d'accès sur le territoire français. Il faut dire qu'à partir de là, le critère d'exception était très difficile et qu'à partir du moment où l'on fait des exceptions, on s'expose à la critique. Mais il y a certaines critiques qui peuvent être tout à fait justifiées. Par exemple on a décidé : les pays de la Communauté, il y en a onze en plus de nous, bon eh bien voilà, après on a ajouté la Suisse. Forcément ! et pourquoi pas la Suède ? Il y a l'Allemagne fédérale, il n'y a pas l'Autriche. Je reconnais que tout critère est forcément arbitraire. Et savez-vous pourquoi nous n'avons pas tout de suite étendu à d'autres pays - on aurait pu dire par exemple aux pays du Conseil de l'Europe, qui sont beaucoup plus nombreux précisément par égard pour l'Afrique et nous sommes en situation souvent très difficile avec les autres pays de l'Europe qui nous reprochent ce que vous venez de nous reprocher. C'est quand même insupportable que vous ayez rétabli les visas, nous disent-ils, et nous reconnaissons que c'est pénible. Nous avons débattu de cela en disant, oui, mais dire maintenant, dans une deuxième décision après celle qui concernait la Communauté et la Suisse, on va ouvrir librement sans visa aux autres européens, mais ne pas le faire pour nos amis africains, nos amis africains vont éprouver une sorte de blessure. Et d'un autre côté, ce n'est pas les pays africains dont nous redoutons la venue de leurs citoyens, de leurs ressortissants. C'est les pays au travers desquels passent ceux, eh bien nous l'avons constaté, tragiquement, passent ceux qui veulent attenter à la sécurité de notre pays. Alors cela nous oblige d'être prudents.\

` Suite sur le problème des visas `

- Il y a certains pays qui mettent la France en cause pour cette réinstauration des visas et qui pratiquent les visas pour eux-mêmes. Moi, je ne suis pas favorable au développement continu de ces visas et à leur durée excessive et je souhaite très vivement que cela puisse s'assouplir. On commence en effet à pouvoir respirer, après la vague d'attentats. Auparavant, il y en avait moins. Il y a eu des vagues successives à travers le temps. Mais cela n'a rien d'infamant, ni d'insultant pour nos amis africains. Nous disons simplement est-ce que vous pouvez nous garantir que, s'il n'y a pas de visa, toutes les mesures seront prises, oui elles seront prises, mais seront-elles efficaces ? pour qu'aucun terroriste ne passe à travers les mailles ? Comme nous ne pouvons même pas le garantir pour nous-mêmes, voyez quels risques nous prendrions si nous n'étions pas très vigilants à l'égard des autres. Mais cela n'aura qu'un temps, j'espère que ce temps va être très bref car la France n'aime pas du tout être contrainte d'agir ainsi. C'est le terrorisme, ce n'est pas la France, c'est le terrorisme, qui a en somme décidé de nuire à la liberté de circulation. C'est d'ailleurs sa -nature.

- Quant à ce qui se passe en France, les visas sont accordés très largement. Une fois qu'ils sont accordés, sauf événement particulier ou menaces, il en existe, on circule librement en France. Et j'aimerais bien savoir, monsieur, quels sont les pays du monde où l'on circule aussi librement !

- Mais je ne vous demande pas de me répondre parce qu'on ne peut pas transformer cette conférence de presse en dialogue tous les deux.\

QUESTION.- Monsieur le Président, le Président Mobutu a demandé hier à la France, comme à d'autres pays créanciers, de faire un geste en faveur de pays africains comme l'a fait le Canada. Concrètement, êtes-vous prêt à répondre à cette demande ?

- Et j'ai une petite question à poser à M. Filati, est-ce que le fait que vous n'êtes plus membre de l'OUA ne vous gêne pas pour accueillir le prochain sommet franco-africain ? Merci.

- LE PRESIDENT.- Monsieur le ministre, voulez-vous répondre à la deuxième question ?

- De toute manière, madame, la conférence au Sommet des Etats d'Afrique et de France n'est pas une copie conforme de l'OUA, elle n'entend absolument pas se substituer à l'OUA, elle s'adresse souvent aux mêmes Etats mais dans un -cadre différent, donc il n'y a pas à coller aux décisions de l'une ou l'autre de ces organisations.\

Quant à la question que vous m'avez posée à moi directement, disons en me rappelant la question posée par le Président Mobutu dont nous avons d'ailleurs parlé tous les deux depuis lors, vous voulez dire la question de la transformation des prêts en dons, c'est le seul point sur lequel on peut noter une appréciation différente. Le Canada, je le répète, est un pays ami avec lequel

nous avons d'excellentes relations. Donc, je ne veux pas qu'il y ait le soupçon d'une critique dans mon propos. Il a pris des dispositions très ouvertes et généreuses dont j'ai déjà félicité M. Mulroney. Mais dois-je rappeler une fois de plus qu'il apporte beaucoup moins que la France sous forme d'aide et dois-je rappeler ensuite qu'il a beaucoup moins d'obligations de coopération bilatérale que la France, il est beaucoup moins créancier que la France. La France est un des principaux créanciers dans le monde et elle n'est pas sans mérite. Je ne parle pas simplement de son Président mais de l'ensemble de ses responsables parce que ce n'est pas facile d'établir un budget pour un gouvernement : nous aussi nous avons nos problèmes.

- La France est par exemple créancière de 10 % de la dette brésilienne qui s'élève à 100 milliards de dollars environ. Elle est la principale créancière en Afrique. Si donc nous avons pris les dispositions dont nous avons déjà parlé qui tendent précisément à plaider pour la réduction de la dette et pour son étalement ou même pour sa transformation, c'est-à-dire des moyens nouveaux de règlement avec en même temps une campagne menée internationalement par la France pour que les institutions internationales, Banque mondiale, FMI adoptent un comportement différent et soient dotés de disponibilités nouvelles, qu'est-ce que l'on peut faire de plus ? On pourrait faire quelque chose de plus si la suggestion du Président Mobutu s'inspirant de l'exemple canadien lors de la conférence de la francophonie était retenu et que la France renonce à un certain nombre de ses créances. Pourquoi est-ce que la France n'en ferait pas autant ? Moi, c'est mon opinion. Je pense que la France doit pouvoir renoncer à un certain nombre de ses créances lorsque les pays très pauvres se trouvent dans l'évidente impossibilité, sauf véritable hémorragie mortelle, de payer leurs dettes. Mais en fait, par rapport aux pays les moins avancés, la France aboutit à ce résultat de délais de grâce en délais de grâce et de réductions en réductions. Si le principe du don n'a pas été retenu par le gouvernement pour une raison que l'on peut comprendre c'est que si on donne l'exemple, si on crée la jurisprudence, est-ce qu'à peu près tous les pays débiteurs ne vont pas nous dire. Alors pourquoi pas moi ? Il y a aussi la difficulté du critère de choix pour les pays qui bénéficieraient de ces mesures. Et je reconnais que c'est une difficulté qui se pose naturellement à l'esprit d'un ministre des finances qui doit boucler son propre budget et qui constate aussi les malheureux déficits du commerce extérieur de la France. Car si toutes les dettes étaient payées, il n'y aurait pas de déficit extérieur de la France. Alors je pense moi que ce serait une mesure audacieuse et sage, mais je sais, ayant dit cela, que les critères sont très difficiles à déterminer parce que la France ne peut pas ériger en principe que les créances sont annulées et les pays débiteurs ne peuvent pas ériger en principe le fait qu'ils n'auront pas à régler leur dette. Il s'agit simplement d'un certain nombre d'accommodements successifs. Je pense que la liste pourrait être assez claire à établir des pays en développement à l'égard desquels la France pourrait carrément dire "Nous annulons la créance". Je le répète, en fait c'est ce qui se passe dans un certain nombre de cas. Il faut tout de même être honnête et le dire.\

QUESTION.- Monsieur le Président, j'ai deux questions moi aussi. La première question est : quand on parle des droits de l'homme, souvent le Zaïre a toujours été l'objet d'attaques à ce sujet. Or, au Zaïre, on vient d'instituer un département des droits pour citoyens. Que pensez-vous de l'initiative de votre homologue, Mobutu Sese Seko ? Qu'est-ce que vous pensez de cette initiative ? Récemment, monsieur le Président, Amnesty international a fait un rapport qui, me semble-t-il, a été très positif pour le Zaïre, sur le Zaïre, en ce qui concerne les droits de l'homme.

- La deuxième question, monsieur le Président, je ne sais pas si vous souhaitez répondre d'abord, mais la deuxième question : monsieur le Président, vous êtes un homme de culture, et l'homme des grandes cultures. Votre pays est une espèce de plaque tournante même de la culture mondiale. Or, la France abrite l'Organisation des Nations unies de l'éducation, et de la science et de la culture qui est donc l'UNESCO. Alors quand on pense aux élections qui viennent de se dérouler au sein de l'UNESCO au mois de novembre dernier, les Etats occidentaux se sont opposés ostensiblement à M. M'Bow. Alors que pensez-vous, parce que vous êtes aussi démocrate, que pensez-vous de la position des Etats occidentaux qui se sont opposés énergiquement à M. M'Bow ? Et si d'ailleurs ma mémoire est bonne, au sein du même système des Nations unies, il y a deux occidentaux qui exercent leur troisième mandat. Il y a un Français

comme par hasard au sein de l'OIT - BIT, et il y a un Danois qui est au sein de l'OMS. Alors sur le -plan démocratique, justement je voudrais bien savoir ce que vous avez pensé des tractations ou des menaces et du chantage qu'on a exercé sur M. M'Bow, merci ?

- LE PRESIDENT.- D'abord votre question sur le Zaïre, j'ai tout d'un coup pensé que votre question avait glissé de la droite à la gauche, là. Vous me demandez mon opinion sur les dispositions légales prises au Zaïre, je ne sais vraiment pas.. Ensuite vous ajoutez en disant que le Zaïre est un pays qui ne mérite aucune critique d'Amnesty international, bon, eh bien, c'est très bien, tant mieux. Je m'en réjouis. Vous me demandez mon opinion, je suis content alors.\

Ensuite vous me parlez de ce difficile problème de l'UNESCO `le 18 octobre 1987 Federico Mayor Zaragoza, ancien ministre espagnol soutenu par la France au cinquième tour est élu directeur général de l'UNESCO`

- La France a voté pour M. M'Bow, dans un premier tour de scrutin, même peut-être plus, bon alors qu'est-ce que vous pouvez dire à la France en vous plaçant du point de vue où vous vous placez. Car après tout la France a gardé quand même une entière liberté de choix dès le premier tour. Il y a des candidats, elle choisit celui qu'elle préfère. La réélection de plusieurs fonctionnaires internationaux français, c'était le cas de M. Blanchard....., cela nous fait plaisir. Mais nous n'avons jamais considéré que c'était un droit. Nous avons simplement été contents de voir que la qualité de ce fonctionnaire était reconnue, et que l'on pouvait faire confiance à la France depuis longtemps. Mais à aucun moment, nous ne nous sommes présentés disant vous devez élire M. Blanchard, c'est un droit ou bien alors vous nous offensez. Et aucun d'entre nous, croyez-moi, ne considère sa réélection à quelque poste que ce soit, comme une obligation pour les autres. C'est une procédure parfaitement démocratique que de choisir par bulletin secret l'homme que l'on veut voir à la tête d'une organisation et je ne pense pas du tout que le réflexe des occidentaux ait été anti-démocratique. Vous ne pouvez pas adresser ce reproche à la France, vous l'adressez aux autres. Moi je ne suis pas chargé de m'exprimer au nom des autres pays occidentaux mais je dois relever cette critique globale un peu sévère. C'est leur droit démocratique lorsque le mandat arrive à son terme, que d'exercer leur choix. Que ce choix ait été désagréable aux amis de M. M'Bow et à un certain nombre d'Etats africains - parce que M'Bow est un représentant du Sénégal et un représentant éminent - ça je le comprends très bien. D'ailleurs la France l'a sûrement regretté puisqu'elle a voté pour M. M'Bow. Mais elle ne peut pas non plus considérer que l'élection n'a pas été démocratique et que celui qui a été finalement élu n'ait pas été légalement élu. Bon, alors, voilà c'est tout, je n'ai aucune autre appréciation à apporter sur ce sujet.\

QUESTION.- Je voudrais savoir s'il a été question au cours de la conférence du retrait des troupes sud-africaines d'Angola puisque les Nations unies avaient fixé le 10 décembre, donc il y a quelques jours, comme date limite et d'autre part, je voudrais demander au Président Mobutu s'il est parvenu au cours de cette conférence à dissiper, disons le malaise qui était apparu avec l'Angola à la suite d'accusations concernant le transit d'armes destinées à l'Unita par son territoire ?

- LE PRESIDENT.- Je ne sais pas si le Président Mobutu souhaite parler des problèmes qui sont propres à son pays, ce n'est pas l'objet de cette conférence. Cela dit, vous avez posé la question, c'est à lui d'apprécier.

- LE PRESIDENT MOBUTU.- Je peux répondre, monsieur le Président. Justement ce matin, j'ai reçu le chef de la délégation angolaise et son adjoint à qui j'ai accordé une audience. Cela ne date pas d'aujourd'hui. Depuis douze ans, si j'ai bonne mémoire, que l'Angola a accédé à son indépendance. Notre pays a joué, a toujours été considéré comme bouc émissaire dans tout ce qui ne va pas en Angola. Bref, il y a d'abord eu le mythe de la base de Kamina, vous avez suivi la conférence de presse que le ministre angolais des affaires étrangères a tenue à Addis-Abeba à l'issue du dernier sommet. J'ai pris très nettement position, bien que ce soit contraire aux coutumes militaires, j'ai prié le Président en exercice de l'OUA, mon collègue Kaunda de Zambie, de désigner deux ou trois observateurs neutres pour la base de Kamina au Zaïre. J'attends sa réponse ? Et ce matin, pendant environ une heure, nous avons fait, avec mes frères angolais ici

présents, dans la salle, le tour d'horizon de nos problèmes de voisinage. Je ne veux pas vous dire ici que tout va très bien entre les deux pays, mais cela a l'air d'aller puisque lundi prochain ou mardi ou mercredi - c'est déjà arrangé, c'est déjà acquis - je dois envoyer auprès de mon collègue angolais le Président Dos Santos un émissaire en vue de mettre les choses définitivement au point. Voilà tout.

- LE PRESIDENT.- Vous voyez que ce n'est pas spécifiquement franco-français tout cela, et vous voyez que cela peut être utile, des conférences comme celle-ci !

- LE JOURNALISTE.- le retrait de troupes sud-africaines d'Angola comme le demandait le Conseil de sécurité pour le 10 décembre ?

- LE PRESIDENT.- Nous en avons naturellement beaucoup parlé et la position de la France épouse très strictement les objectifs suivis par le Conseil de sécurité. Mais il n'est pas acceptable que les troupes étrangères occupent le territoire de l'Angola. Cela fait partie d'un tout, vous le savez bien, mais c'est un tout qui est de plus en plus insupportable.\

LE PRESIDENT.- Merci, nous allons mettre un terme à cette conférence de presse... Madame, vous souhaitez parler ?

- QUESTION.- Oui, monsieur le Président. Je comprends les réserves que vous aviez à la question de Régis Faucon mais je voulais vous demander : c'est ici à Antibes que vous avez reçu la réponse de M. Pasqua concernant les expulsions. Alors, vous êtes convaincu de la légalité des expulsions des Iraniens vers le Gabon ? ou de sa légitimité ?

- LE PRESIDENT.- Madame Amaudric, j'ai reçu la lettre de M. Pasqua, c'est une relation longue, circonstanciée des faits.. Les faits je ne les connaissais pas autant que lui, et pour cause, le droit je le connaissais autant que lui, et pour cause, mais comme il ne s'agit pas d'un débat franco-français, ce n'est pas le lieu pour engager cette conversation.

- La séance est levée.\